

Compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal du vingt juin deux mil dix neuf

L'an deux mil dix-neuf, le vingt juin à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué par un pli contenant l'ordre du jour, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Claude SERVAIS, Maire.

Présents : Claude SERVAIS – Patricia FERREIRA – Liliane SALSO-GROSSHENNY - Michel LANGLET - Jacques CARPENTIER - Marie-France DORÉ – Karine BOUDESSEUL - Jérôme DÉHU

Absent (s) excusé (s): Angélique SEARA

Patrick BAKUM a donné procuration à Liliane SALSO

Justine BOURDON a donné procuration à Patricia FERREIRA

Sébastien CARRARA a donné procuration à Claude SERVAIS

Mickaël FOUCHÉ a donné procuration à Karine BOUDESSEUL

Nadia GARCIA a donné procuration à Jérôme DÉHU

Secrétaire de séance : Patricia FERREIRA

A l'unanimité, le Conseil approuve le procès-verbal de la séance du 23 mai 2019.

Vente des parcelles composant la zone 1AU

Suite à la réunion du 23 mai, M. le Maire informe que conformément à la demande du Conseil Municipal, il a contacté un autre lotisseur. Celui-ci n'est pas intéressé pour l'achat des parcelles de terrains. M. le Maire propose donc de le mettre en vente au prix de 150 000 € HT à Terre d'Avenir. M. Michel LANGLET demande à M. le Maire que des closes soient mises dans l'acte de vente, à savoir, que le démarrage des travaux pour le futur lotissement intervienne au plus tard fin 2021 et que le lotisseur s'engage à construire un commerce comme prévu dans le PLU.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre l'ensemble des parcelles composant la zone 1AU à la société TERRE D'AVENIR pour un montant de 150 000 € HT.

Renouvellement du contrat de l'agent chargé de la surveillance des sorties et entrées de l'école des Rosettes

M. le Maire indique qu'il convient de procéder au renouvellement du contrat pour l'agent chargé de la surveillance des sorties et entrées de l'école des Rosettes pour la prochaine rentrée scolaire. Le contrat est passé pour 8h par semaine du 2 septembre 2019 au 3 juillet 2020, hors vacances scolaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de renouveler le contrat de travail.

Questions diverses :

Cavernes : M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'entreprise LANGLOIS a modifié le devis des caves urnes, le montant des travaux s'élève à 7.462 €, soit une baisse de plus de 500 €. Les travaux seront effectués cette année.

Festivités : **Il est rappelé** que le voyage à Berck-sur-Mer a lieu le 6 juillet, les inscriptions se font jusqu'au 28 juin. La paëlla a lieu le 13 juillet, les inscriptions se font jusqu'au 4 juillet.

Compteur communiquant gaz : M. le Maire informe que GrDF va faire une étude pour implanter une antenne de télérelève sur le toit de la Mairie pour les nouveaux compteurs communicants.

Réfection des trottoirs : M. le Maire fait le point sur l'avancement des travaux et informe le Conseil Municipal sur les difficultés rencontrées. En effet, aucun fond de forme ne compose les trottoirs ce qui génère des travaux supplémentaires donc des frais supplémentaires. Une étude plus approfondie de la structure des trottoirs sera faite mercredi 26 en présence des différents acteurs (Mairie, cabinet Verdi et Eurovia).

Préau de l'école : M. Jacques CARPENTIER informe M. le Maire que les pigeons font des excréments sous le préau de l'école. M. le Maire indique qu'un grillage a été acheté et qu'il sera posé pendant les vacances scolaires.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h30. Fait et délibéré au jour, mois, an susdits.

Patricia FERREIRA


Secrétaire de séance



Claude SERVAIS


Maire